

# Qu'est-ce que l'hépatite C ?

L'hépatite C est un virus infectieux qui circule dans le sang et peut causer de graves dommages au foie. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, jusqu'à trois pour cent de la population mondiale serait infectée par le virus de l'hépatite C (VHC). En Ontario, plus de 110 000 personnes sont infectées, mais un tiers d'entre elles n'ont pas encore été diagnostiquées.

## Comment l'hépatite C se transmet-elle ?

L'hépatite C est causée par le virus de l'hépatite C, qui se transmet par contact direct avec du sang humain contaminé. Voici quelques situations représentant un risque élevé de contracter la maladie :

- Partage d'aiguilles ou de seringues (servant à injecter des stéroïdes, des médicaments ou des drogues illicites) ou autres accessoires utilisés pour la consommation de drogues, comme cuillères, coton, eau et pipes à crack (même utilisés temporairement par le passé).
- Partage de pailles pour inhaler de la drogue.
- Réception d'une transfusion sanguine ou de produits sanguins avant 1992, car c'est après 1992 qu'on a commencé à utiliser des tests sensibles de dépistage de l'hépatite C pour les analyses sanguines.
- Blessure par piqûre d'aiguille.
- Usage d'instruments non stériles pour le tatouage, le perçage et l'acupuncture.

## Les risques de transmission sont moins élevés dans les cas suivants :

- Relations sexuelles durant lesquelles il y a un contact avec du sang ou un échange de sang.
- Naissance d'un enfant lorsque la mère est atteinte d'hépatite C.

## Comment puis-je me protéger contre l'hépatite C ?

- Ne partagez pas de seringues ou d'instruments servant à la consommation de drogues.
- Portez des gants si vous devez être en contact avec du sang humain.
- Évitez que votre sang n'entre en contact avec celui de votre partenaire durant les relations sexuelles.
- Si vous vous faites faire un tatouage, un perçage corporel ou un traitement d'acupuncture, adressez-vous à un organisme fiable et assurez-vous que seulement des aiguilles neuves, à usage unique et jetables sont utilisées et que tous les instruments sont désinfectés et stériles.

## Quelles sont les conséquences de l'hépatite C ?

Le virus de l'hépatite C peut évoluer de diverses manières afin de combattre le système immunitaire. Il provoque des inflammations et endommage lentement le foie sur une période de dix à vingt ans, souvent sans que la personne ne sache qu'elle est porteuse du virus. En l'absence de traitement, plus de 80 p. 100 des infections aiguës au virus de l'hépatite C atteignent le stade chronique, qui dure longtemps et peut aboutir à une maladie du foie, telle une cirrhose et, parfois, un cancer du foie.

## Quels sont les symptômes les plus courants ?

Certaines personnes ont quelques symptômes, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des gens. Puisque la maladie évolue lentement, les symptômes peuvent se manifester plusieurs années après la contamination. Voici deux exemples de symptômes fréquents :

- Jaunisse (jaunissement des globes oculaires et de la peau)
- Démangeaisons généralisées.

Consultez votre fournisseur de soins si vous avez les symptômes de l'hépatite C ou si vous pensez avoir été exposé(e) au virus.

## Comment l'hépatite C est-elle détectée ?

Si, compte tenu des facteurs de risque susmentionnés, vous pensez avoir été exposé(e) au virus de l'hépatite C, faites-vous tester. Si les résultats sont positifs, le fournisseur de soins pourrait demander un autre test, qui servira à confirmer si le virus est vraiment dans votre sang. Si le test est positif, faites-vous expliquer les formes de traitement disponibles.

## Que dois-je faire si j'ai l'hépatite C ?

Reposez-vous souvent et évitez de consommer de l'alcool. L'alcool, même en quantité modérée, accélère la progression de l'hépatite C et diminue l'efficacité des médicaments utilisés pour combattre la maladie. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre fournisseur de soins sur la possibilité de vous faire vacciner contre l'hépatite A et l'hépatite B.

## Que dois-je faire pour éviter de contaminer d'autres personnes ?

- Ne faites pas de don de sang, d'organes ou de sperme.
- Ne prêtez pas votre rasoir, votre brosse à dents ou vos instruments de manucure ou de pédicure.
- Si vous consommez des drogues, ne partagez pas vos seringues ou tout autre instrument utilisé pour la consommation de drogue.
- Vous devez toujours informer les fournisseurs de soins au risque d'entrer en contact avec votre sang que vous avez l'hépatite C.
- Évitez que votre sang n'entre en contact avec celui de votre partenaire durant les relations sexuelles.

## Renseignements supplémentaires

1 877 234-4343

ATS 1 800 387-5559

[www.health.gov.on.ca/hepC](http://www.health.gov.on.ca/hepC)